

COMTÉS UNIS DE / UNITED COUNTIES OF
PRESCOTT - RUSSELL

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DES
SERVICES SOCIAUX ET À LA FAMILLE /
REPORT OF THE SOCIAL AND FAMILY SERVICES DEPARTMENT

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DES COMTÉS UNIS DE PRESCOTT ET RUSSELL
EN VERTU DE LA *LOI DE 2005 SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES*
DE L'ONTARIO

UNITED COUNTIES OF PRESCOTT AND RUSSELL ACCESSIBILITY PLAN
UNDER THE AUTHORITY OF THE
ONTARIANS WITH DISABILITIES ACT, 2005

RAPPORT / REPORT NO.: SSF-003 /2007

DATE: 27 mars / March 27, 2007

APPROUVÉ / APPROVED:

Stéphane P. Parisien
Directeur général / Chief Administrative Officer

NOTRE VISION / OUR VISION

*Prescott et Russell continuera d'être une communauté unie par ses traditions et ses cultures,
en marche vers la prospérité de tous ses citoyens.*

*Prescott and Russell will continue to be a community united by its traditions and cultures,
working towards prosperity of all its citizens.*

SUJET

Plan d'accessibilité des Comtés unis de Prescott et Russell en vertu de la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

BUT

Ce rapport comprend la revue annuelle du plan d'accessibilité laquelle sert à repérer, éliminer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées.

PRÉAMBULE

Tels que prescrit dans la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario*, la Corporation doit présenter un rapport annuel sur les dispositions qu'elle a mis en place pour aborder stratégiquement la question de l'élimination et la prévention des obstacles aux personnes handicapées.

Le plan d'accessibilité doit s'attaquer aux obstacles touchant les règlements, les politiques, les programmes, les pratiques et les services municipaux

Un examen opérationnel doit être fait sous toutes les facettes de l'organisation tant des règlements que des travaux publics.

Le 30 septembre 2003, le directeur général et secrétaire recommandait au Conseil d'adopter le plan initial tel que présenté. Il notait aussi que l'exécution de certains volets de l'examen opérationnel constituait un objectif acceptable pour la première année compte tenu des ressources humaines et financières des Comtés. Le processus permettait aussi aux Comtés d'intégrer la planification de l'accessibilité à d'autres exercices de planification générale, stratégique et opérationnelle.

FAITS

L'administrateur des Services sociaux et à la famille maintient un contact avec Judith Parisien coordonnatrice du Phénix, pour revoir et discuter des communications fournies par la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario (DGAO) et des

SUBJECT

United Counties of Prescott and Russell Accessibility Plan under the authority of the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*.

PURPOSE

This report consists of the accessibility plan's annual review, which concentrates on the identification, removal, and prevention of barriers to persons with disabilities.

As prescribed in the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*, the Corporation must present an annual report on the measures taken to address the question of removal and prevention of barriers to citizens with disabilities.

The accessibility plan must assess barriers affecting by-laws, policies, programs, practices and municipal services.

An operational review must be done on all aspects of the organization, as much for by-laws as for public works.

On September 30, 2003, the Chief Administrative Officer and Clerk recommended Council adopt the initial plan as presented. He also pointed out that the application of certain parts of the operational review represented an acceptable goal for the first year considering the Counties' human and financial resources. The process would also allow the Counties to integrate the accessibility plan to other general, strategic and operational planning exercises.

FACTS

The Social and Family Services Administrator keeps in touch with "Le Phénix" Coordinator Judith Parisien to review and discuss information provided by the Accessibility Directorate of Ontario (ADO) and its related recommendations.

recommandations proposées.

Il a été convenu par le Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell en 2005 de contribuer financièrement au Phénix (organisme régional dont le mandat est le développement communautaire pour les personnes handicapées) pour son étude visant à dresser le profil socio-économique de la personne handicapée de Prescott et Russell. Ce projet consiste à identifier les besoins et priorités des personnes handicapées sur le territoire des Comtés unis de Prescott et Russell et à mettre en place des pratiques communautaires pour favoriser le renforcement des capacités et l'échange de connaissances sur les besoins des personnes handicapées dans Prescott et Russell. Ainsi les différents intervenants des comtés auront à leur disposition de l'information judicieuse pour leur permettre d'augmenter ou d'améliorer les services offerts aux personnes handicapées. De plus, cette initiative avantagera le développement économique communautaire et le développement de l'employabilité de la personne handicapée de Prescott et Russell. Cette aide financière versée au Phénix allait se faire en plus d'un versement. Ainsi donc, un premier versement de 10 000 \$ a été versé en 2005, un deuxième versement de 10 000 \$ a été versé au premier trimestre de 2007 pour le travail complété en 2006 et une balance de 8 000 \$ sera versée au Phénix lorsque l'analyse des données du sondage et le rapport contenant les recommandations seront soumis aux Comtés unis de Prescott et Russell.

Pour toutes améliorations apportées aux bâtiments, propriétés de la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell, les Services de bâtiments et d'ingénierie se sont assurés d'une conformité à la ligne de pensée de la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario*. Au 59 rue Court à L'Orignal (édifice administratif), de nouvelles lumières stroboscopiques en parallèle avec les alarmes à incendie ont été installées pour

In 2005, Council of the United Counties of Prescott and Russell agreed to make a financial contribution to "Le Phénix" (a regional organization whose terms of reference include the community development for persons with disabilities) for its study aiming to establish the social economic profile of the disabled person in Prescott and Russell. This project consists in identifying needs and priorities of persons with disabilities on the territory of the United Counties of Prescott and Russell and implement community practices to promote the reinforcement of abilities and exchange of knowledge on the needs of persons with disabilities in Prescott and Russell. Therefore, various workers of the counties will dispose of judicious information allowing them to increase or improve services offered to citizens with disabilities. Furthermore, this initiative will promote the community economic development and the employability development of the disabled person of Prescott and Russell. This financial aid was to be provided to Le Phénix in more than one instalment. Thus, a first instalment of \$10,000.00 was granted in 2005; another instalment of \$10,000 was also granted at the first quarter of 2007 for work completed in 2006 and the final balance of \$8,000 will be granted once the survey's data analysis and report containing the recommendations has been submitted to the United Counties of Prescott and Russell.

The Engineering and Building Services ascertained that all improvements made to the buildings owned by the Corporation of the United Counties of Prescott and Russell, were made in accordance with the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*. At its 59 Court Street location in L'Orignal (Administrative Building) Stroboscopic lights were installed in parallel with the fire alarms to better meet the needs of hard of hearing individuals. The

répondre aux besoins des malentendants. La rampe d'accès a été refaite au complet à l'entrée principale et de nouvelles poignées « cou de canard » ont été installées dans l'édifice. Les téléphones à l'intérieur des ascenseurs de l'édifice ont été branchés à une centrale et en cas de panne, un technicien est dépêché sur les lieux.

Le service du Logement social a procédé à plusieurs petites améliorations. À l'entrée principale du 675 rue Portelance à Hawkesbury, il y a eu amélioration et réparation de la rampe d'accès en plus d'un ajout d'un système de portes automatiques pour personnes handicapées.

Il y a eu installation de systèmes de portes automatiques pour personnes handicapées aux entrées principales de chacun des immeubles suivants : 345 rue Hamilton à Hawkesbury, au 69 rue Derby à Vankleek Hill, au 2169 rue Laurier à Rockland et au 472 rue Church à Russell.

Lors d'une présentation de statistiques annuelles du département des Ressources humaines, le directeur a reconfirmé auprès des membres du Conseil, son intention d'adhérer à sa politique d'embauche à l'effet que la Corporation a la ferme intention d'assurer l'égalité d'accès à l'emploi aux personnes handicapées et qu'elle compte satisfaire aux besoins d'accessibilité aux entrevues et à l'aménagement adapté du milieu de travail suite à l'embauche de ces candidats conformément au *Code des droits de la personne de l'Ontario*.

La Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell accueille de façon régulière dans ses locaux, des stagiaires handicapés afin de favoriser l'intégration de ces derniers dans la communauté.

La Résidence Prescott et Russell a complété le réaménagement des cuisinettes pour les résidents et ce afin de rencontrer les normes du Ministère de la santé et des soins de

access ramp at the main entrance was redone completely and new "goose neck" handles were installed inside the building. The telephones inside the building's elevators were hooked-up to an emergency central whereas a technician could be rushed over in the event of an emergency.

The Social Housing Division proceeded with several small improvements. At 675 Portelance Street in Hawkesbury, several improvements and repairs were done to the access ramp and an automatic door system to give access to disabled persons was installed at the building's main entrance.

Automatic door systems giving access to disabled persons have also been installed at the following locations' main entrance: 345 Hamilton Street in Hawkesbury, 69 Derby Street in Vankleek Hill, 2169 Laurier Street in Rockland and 472 Church Street in Russell.

In the course of a presentation pertaining to the annual statistics, the Human Resources Director reconfirmed his intention to Council of complying to his own recruiting policy whereas the Corporation's firm intention of providing equal opportunity of employment to individuals with handicaps and set to satisfy accessibility needs and requirements for interviews and to adapt the workplace following the hiring of such candidates in accordance with the *Ontario Human Rights Code*.

The Corporation of the United Counties of Prescott and Russell welcomes disabled trainees on a regular basis in order to promote their integration in the community.

The Prescott and Russell Residence has completed the reorganisation of the residents' kitchenettes in order to meet the standards of the Ministry of Health and Long Term Care of

longue durée de l'Ontario menant ainsi l'institution vers un modèle de prestation des soins de type « nursing modulaire ».

De plus, la Résidence Prescott et Russell, a procédé à des travaux de réaménagement du jardin pour les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer (aplanissement du jardin et amélioration à la terrasse afin de faciliter le déplacement des patients en fauteuil roulant).

Les espaces de stationnement désignés pour personnes handicapées ont été élargis et rapprochés de l'entrée principale de la Résidence mais le nombre a été réduit. Conditionnellement au financement, l'administration aimerait bien ramener le nombre de places désignées à ce qu'il était compte-tenu du besoin qui est véritable.

Le nouveau bureau et la nouvelle salle d'audience du Bureau des infractions provinciales ont été aménagés afin de répondre aux exigences de la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées l'Ontario*.

Lors de la construction d'une nouvelle station d'ambulances à Russell, les aménagements ont été faits en conformité à la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

Il demeure évident que toutes les améliorations futures apportées aux bâtiments corporatifs seront faites en conformité avec la ligne de pensée de la *Loi de 2005 sur les personnes handicapées de l'Ontario*.

OPTIONS

Recevoir la revue du plan d'accessibilité des Comtés unis de Prescott et Russell 2006-2007 telle que soumise.

IMPACT FINANCIER

Aucun, outre le budget 2007 approuvé par le Conseil des Comtés unis de Prescott et Russell.

Ontario, thus giving the institution unique treatment features as in "modular nursing."

Furthermore, the Prescott and Russell Residence proceeded to the construction and restructuring of the Alzheimer patients' garden (levelling the ground and improvement of the terrace used by wheelchair-bound patients).

Designated parking spaces for handicapped individuals have been widened and moved closer to the Residence's main entrance but the amount of spaces has been reduced. Conditional to funding, the Administration would like to return to the original amount of designated spaces considering the need for it was legitimate.

The new office and courtroom of the Provincial Offences Office were built in accordance to the requirements of the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*.

During construction of a new ambulance station in Russell, the facilities were completed according to the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*.

Obviously, future improvements to the corporate buildings will be made according to the standards of the *Ontarians with Disabilities Act, 2005*.

OPTIONS

Receive the 2006-2007 United Counties of Prescott and Russell's Accessibility Plan review as submitted.

FINANCIAL IMPACT

None, other than the 2007 budget approved by the Council of the United Counties of Prescott and Russell.

RECOMMANDATION

L'administratrice des Services sociaux et à la famille recommande au Conseil de recevoir la revue annuelle du plan d'accessibilité des édifices de la Corporation des Comtés unis de Prescott et Russell et de rendre cette revue publique en l'affichant au site web de la Corporation au www.prescott-russell.on.ca .

RECOMMENDATION

The Social and Family Services' Administrator recommends that Council receive the annual Accessibility Plan Review of the Corporation of the United Counties' buildings and render this review public by posting it on the Corporation's Web site at: www.prescott-russell.on.ca

Anne Comtois Lalonde
Administratrice / Administrator